

Sur cette photo, vous apercevez le parc citoyen photovoltaïque des Survoltés d'Aubais (Gard).  
Au printemps 2023, nous aussi nous poserons devant nos panneaux solaires, à Durfort !



## FINANCEZ LE FUTUR PARC SOLAIRE CITOYEN DE DURFORT

*Avec le soutien de*

Mairie de Durfort



## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE PAR ET POUR

## LES HABITANTS

### CONTACTEZ-NOUS

SAS ÉNERGIE CITOYENNE DES LUCIOLES

280 chemin de Gargory

30170 Durfort et St Martin de Sossenac

contact@energie-citoyenne-des-lucioles.fr

06 63 97 29 51

Pour plus d'information sur le projet :

[www.energie-citoyenne-des-lucioles.fr](http://www.energie-citoyenne-des-lucioles.fr)

## À PROPOS DE NOUS

Nous sommes des habitants du Piémont Cévenol. Nous souhaitons agir pour que la transition énergétique soit citoyenne et locale. Pour qu'elle se fasse **PAR et POUR le territoire !**

Nous avons d'abord créé une association, puis une coopérative citoyenne, la SAS **Énergie Citoyenne des Lucioles** (ECL).

Aujourd'hui, nous sommes plus de 170 membres de la coopérative ("sociétaires"). Nous portons un projet de petit parc photovoltaïque à Durfort. Nous avons besoin de vous pour financer le projet.



LES HABITANTS  
DEVIENNENT SOCIÉTAIRES  
DE LA COOPÉRATIVE



## LE PROJET

# UN PARC SOLAIRE LOCAL & CITOYEN

## UN PARC AU SOL

Après avoir déjà réalisé une centrale photovoltaïque sur le toit du foyer de Saint Jean sur Serres, nous allons désormais installer un petit parc au sol, sur l'ancienne décharge du Durfort. La terre y étant impropre à toute autre utilisation, elle y trouvera une utilité pour le territoire.

Puissance : 250Kwc | 1500 mètres carrés.  
360 000Kwh produit par an, soit la consommation annuelle d'environ 300 personnes (hors chauffage et eau chaude sanitaire).

Coût total : 250 000€ (hors taxe).

## PAR ET POUR LE TERRITOIRE

Les projets d'énergies renouvelables sont nécessaires pour lutter contre le dérèglement climatique. Malheureusement, la majorité des installations d'électricité renouvelable sont surtout rentables pour des grands groupes privés. Le territoire n'en retire que très peu de bénéfices. Nous voulons tout l'inverse ! Un projet qui appartient et bénéficie au territoire.

## LOCAL ET CITOYEN

L'immense majorité des membres de la coopérative sont Gardois. Chaque sociétaire a une voix en assemblée générale (1 personne = 1 voix). Ce sont donc les citoyens du territoire qui décident de la répartition des bénéfices. Une partie conséquente des bénéfices de la société est reversée à des projets locaux, notamment pour soutenir des associations locales, des projets d'éducation populaire, en lien avec les écoles, pour la transition énergétique.

# REJOIGNEZ-NOUS

## 1 DEVEZ "SOCIÉTAIRE" EN PRENANT (AU MOINS) UNE PART SOCIALE

En étant sociétaire, vous pouvez prendre les décisions sur les projets de la coopérative, en ayant une voix en assemblée générale.

Chaque sociétaire peut aussi placer son épargne dans la coopérative (jusqu'à 500€ par part sociale).

**1 PART SOCIALE = 25€**

## 2 FINANCEZ LE PROJET EN PLAÇANT VOTRE ÉPARGNE DANS LA COOPÉRATIVE

Une fois sociétaire, si vous le souhaitez, vous pouvez placer votre épargne dans la coopérative (via des "Comptes Courants d'Associés").

La somme prêtée vous est remboursée sur 15 ans, par annuités constantes, avec un taux d'intérêt fixé à 3%.

*Tout investissement expose à un risque de perte en capital*